

## **Étude des crédits en culture : l'ampleur des défis du secteur de la musique est reconnue, mais l'annonce d'un soutien substantiel se fait toujours attendre**

**Montréal, le 1er mai 2018** — Lors de l'étude des crédits en culture, la ministre de la Culture et des Communications, madame Marie Montpetit, a affirmé clairement que, même si tous les secteurs de la culture et des communications sont touchés par la transition vers le numérique, celui de la musique se trouve particulièrement sur la ligne de front. L'ADISQ demande que cette reconnaissance exprimée lors de l'étude des crédits se traduise par l'octroi d'un soutien financier substantiel à l'occasion de la publication prochaine de la Politique culturelle, puisque plusieurs des sommes découlant du Budget 2018-2019 seront annoncées dans le plan d'action l'accompagnant.

*« C'est important de le souligner : la ministre Montpetit a reconnu que tous les secteurs ne sont pas égaux devant les défis apportés par le numérique, et que celui de la musique se trouve sur la ligne de front. Elle a aussi indiqué savoir que le secteur fait face à de grands défis et avoir l'intention d'y répondre. Ce sont des signaux encourageants, mais il n'en reste pas moins que nous sommes toujours en attente d'une annonce concrète »,* a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

C'est avec étonnement que l'ADISQ a constaté en mars dernier que le secteur de la musique ne bénéficie d'aucune mesure ciblée dans le Budget 2018-2019, contrairement aux secteurs de l'audiovisuel et de la presse écrite, dont les difficultés sont en tout point semblables à celles qui secouent la musique.

L'absence d'une mesure dédiée à la musique dans le Budget 2018-2019 a été remarquée lors de l'étude des crédits. La porte-parole de l'opposition officielle en matière d'identité nationale (culture, communications, langue, promotion de l'histoire), Agnès Maltais, a notamment posé plusieurs questions à la ministre, notant avec justesse que depuis que l'ADISQ a présenté une demande d'aide d'urgence de 15 M\$ en 2016, seuls 2,75 M\$ supplémentaires sur deux ans ont été octroyés à la SODEC pour les entreprises. Cette somme a été annoncée dans le *Plan d'action pour la musique*, rendu public en novembre 2017.

Rappelons que, pour l'ADISQ, ce plan, bien que pavé de bonnes intentions, ratisse beaucoup trop large en regard des sommes consenties, en plus de soutenir plusieurs mesures dont les effets se feront sentir à moyen et à long terme. Il contient de surcroît des sommes qui font déjà partie du soutien accordé annuellement aux entreprises.

Lors de la publication de son *Plan d'action pour la musique*, la ministre avait noté qu'il s'agissait d'un « *premier pas* », et qu'elle entendait annoncer à l'occasion du lancement de la Politique culturelle « *d'autres actions qui contribueront également à soutenir l'effervescence et la qualité de notre production musicale* ». Ce second pas devra refléter l'ampleur des besoins exprimés. L'ADISQ estime que, pour assurer la pérennité d'une production musicale professionnelle et diversifiée, un minimum de 7,5 M\$ par an devra être

alloué aux entreprises du secteur de la musique tant et aussi longtemps que les modifications législatives, réglementaires et fiscales en cours et à amorcer ne permettront pas au marché de la musique de revenir à un certain équilibre.

Rappelons que, depuis 2004, au Québec, les ventes d'albums physiques ont chuté de 72 %, et les ventes d'albums et de pistes numériques, qui n'ont jamais compensé ces pertes, ont diminué de 42 % au cours des cinq dernières années. En revenus, l'ADISQ estime que, pour l'ensemble du milieu québécois indépendant, cela correspond à des pertes de près de 400 M\$. Les nouveaux modes de consommation musicale, notamment les services de *streaming* reversent actuellement des sommes dérisoires aux producteurs et créateurs de contenus d'ici. Or, le soutien public à la musique n'a connu aucune hausse substantielle depuis plusieurs années. Au contraire, depuis 2012, le budget de la SODEC pour la musique a baissé de 2 M\$.

Au Québec, les entreprises de la musique consentent chaque année des sommes privées importantes dans les carrières des artistes d'ici. Le soutien public qui leur est accordé produit un effet de levier sans équivoque, le rendant rentable pour l'État. La situation dans laquelle ces entreprises œuvrent actuellement, soit dans un marché inéquitable, dominé par des plateformes, est exceptionnelle et commande une aide d'urgence substantielle.

-30-

---

#### À propos de l'ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 250 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

SOURCE : **ADISQ**

RENSEIGNEMENTS : **Roy & Turner Communications**

Elisabeth Roy

C. 514.238-1965 | B. 514.844-9678 #205 | [eroy@roy-turner.com](mailto:eroy@roy-turner.com)